

*Initiatives ministérielles*

**M. Peric:** Notre mandat est différent, mais je suis convaincu que nous sommes prêts à le remplir et que nos troupes ont toute la compétence voulue pour le faire.

**M. Ron MacDonald (Dartmouth, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député de Cambridge pour ses remarques.

Même si nous sommes tous égaux, il arrive dans cet endroit que les remarques de certains députés aient un petit peu plus de poids. Le député de Cambridge sait assurément de quoi il parle vu que son héritage et sa culture lui viennent de cette région, de l'ex-Yougoslavie. Il a aussi pris une part active à la création au sein du Parlement d'une association Canada-Croatie-Bosnie.

Je félicite le député pour ses efforts dans ce domaine et pour avoir mieux fait comprendre aux parlementaires comme moi-même les complexités de la situation en Bosnie-Herzégovine, comme dans tous les autres États de l'ex-Yougoslavie.

Je voudrais qu'il nous dise quels sont les aspects positifs de la présence canadienne en Bosnie-Herzégovine et en Croatie. Quel impact a eu la présence de Canadiens sur le peuple de la Bosnie-Herzégovine alors que la guerre continuait? Peut-il nous dire quel a été l'impact et peut-être nous expliquer pourquoi il tient tellement à ce que nous maintenions cette présence?

**M. Peric:** Monsieur le Président, venant de cette région et connaissant la mentalité des gens là-bas, je voudrais dire à mon collègue et à mes collègues du troisième parti que le moral des casques bleus canadiens est très bon. Ils sont très respectés. Le moral des gens d'en face est très bas. Je ne crains nullement que nos soldats ne fassent pas du bon travail. Je suis très confiant, car les trois parties respectent beaucoup les soldats canadiens.

• (1650)

[Français]

**M. Philippe Paré (Louis-Hébert, BQ):** Monsieur le Président, depuis le matin, il y a une importante question qui n'a pas été abordée ou l'a été très peu, c'est celle de l'impunité des responsables des crimes contre les populations civiles.

Or, l'histoire se répète au Rwanda où près de un million de personnes ont été tuées sans que les responsables ne soient jamais touchés. En Haïti, on a vu un régime militaire partir avec une sorte d'impunité, et on a l'impression qu'en ex-Yougoslavie la même chose va se produire.

Le député de Cambridge pourrait-il nous dire si le gouvernement canadien est soucieux de cette question, et n'y aurait-il pas là un germe de répétition de guerres civiles dans d'autres pays?

[Traduction]

**M. Peric:** Monsieur le Président, il faut faire une distinction entre la situation en Somalie et la situation en Bosnie-Herzégovine. Il n'y a jamais eu de guerre civile en Bosnie-Herzégovine ou en Croatie. Comme nous le savons, il y a eu occupation. Il y a eu des attaques, d'abord contre la Slovaquie, par l'ancienne armée yougoslave. Ça a été la même chose pour la Croatie et la Bosnie.

Ce sont des situations différentes, que nous ne pouvons pas comparer entre elles.

Si j'en crois mes entretiens avec des soldats canadiens en Croatie, il n'y a pas eu de scandales. Les soldats faisaient leur travail, dans la mesure où ils le pouvaient. Ils sont très respectés par les trois parties. Les Canadiens devraient en être fiers. Nos soldats maintiennent une longue tradition. Nous devons les appuyer.

**Mme Beth Phinney (Hamilton Mountain, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureuse de pouvoir prendre part aujourd'hui à ce débat très important.

Le Canada a une longue et impressionnante expérience dans le monde entier en matière de maintien de la paix. Je suis sûre que tous les députés savent que le maintien de la paix, tel qu'on le connaît aujourd'hui, a été inventé par un Canadien, l'ancien premier ministre Lester B. Pearson. Au cours de la crise du canal de Suez, en 1956, M. Pearson a proposé la formation d'une force d'urgence de l'ONU pour superviser la cessation des hostilités.

Depuis 1947, le Canada a participé à toutes les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous sommes l'un des rares pays du monde à avoir cette expérience. Nous sommes aussi l'un des rares pays du monde à avoir payé tout notre dû aux Nations Unies, y compris notre part du coût des activités de maintien de la paix.

Le Canada a joué un rôle majeur dans l'opération actuelle de maintien de la paix en ex-Yougoslavie. Il a participé à quatre opérations distinctes, mais reliées, dans la région. Il a aussi participé au pont aérien établi à Sarajevo à des fins humanitaires. La marine a affecté une frégate à la force navale permanente de l'OTAN dans l'Atlantique, qui patrouille l'Adriatique, exerce un contrôle et applique les sanctions.

Le Canada a aussi fourni deux membres d'équipage pour les avions AWACS, qui font respecter la zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie. Notre pays a aussi fourni un bataillon à l'appui de l'opération des Nations Unies en Bosnie. Cette unité était basée à Visoko, au nord-ouest de Sarajevo. Environ les trois quarts des membres de cette unité ont été rappelés en octobre, les autres étant revenus à la fin de novembre.

Les militaires canadiens ont joué un rôle appréciable en Bosnie. Ils ont distribué de l'aide humanitaire, protégé les civils et contrôlé les cessez-le-feu.

Au cours des trois dernières années, les scènes de violence et de souffrance sont devenues beaucoup trop courantes au téléjournal, chaque fois qu'on y parlait de la Bosnie. La guerre en Bosnie a été extrêmement brutale et vicieuse malgré tous les efforts des Nations Unies et des militaires canadiens pour soulager les épreuves des civils innocents.

Les efforts faits auparavant par les Nations Unies n'étaient guère plus qu'une solution provisoire. C'est pourquoi je suis heureuse qu'on ait récemment signé un accord à Dayton, en Ohio, pour mettre fin au conflit en ex-Yougoslavie. Après plus de trois ans de combats, 250 000 morts et la création de deux